



ATLAVAC HB1

COMPOSITION:

- Virus vivant lentogène de la maladie de Newcastle,
souche Hitchner B1 : au minimum $10^{6.0}$ EID₅₀/ Dose
Excipients : 1 dose.

ESPECES CONCERNEES :

Espèce dinde et poule (poulet de chair, poulettes futures reproductrices et pondeuses).

PROPRIETES PHARMACEUTIQUES

La maladie de Newcastle est une maladie infectieuse, très contagieuse, due à un paramyxovirus, hémagglutinant très résistant dans le milieu extérieur, atteignant les *gallinacés*, chez l'homme elle peut provoquer une conjonctivite.

Le seul moyen de lutte et de contrôle de cette maladie est la vaccination des oiseaux par des vaccins à virus vivants et inactivés.

ATLAVAC HB1, est un vaccin lyophilisé à virus vivant contre la maladie de Newcastle obtenu par culture sur œufs embryonnés de poulet SPF de 10 ± 1 jour. La teneur minimale de chaque dose vaccinale est de $10^{6.0}$ EID₅₀ de la souche Hitchner B₁ du virus de la maladie de Newcastle.

Le vaccin induit la production élevée d'anticorps spécifiques contre la maladie de Newcastle L'installation de l'immunité est fonction des sujets vaccinés et de leur état de santé au moment de l'intervention. La présence d'un taux d'anticorps maternels élevé peut entraver la prise vaccinale.

INDICATIONS THERAPEUTIQUES :

Immunsation active des poulets et dindes contre la maladie de Newcastle.

CONTRE-INDICATIONS :

Les animaux malades doivent être exclus de la vaccination.

ADMINISTRATION ET POSOLOGIE:

Administrer une dose d'au moins $10^{6.0}$ DIO₅₀ par oiseau, à partir du 1^{er} jour d'âge.

- les vaccins vivants contre la maladie de Newcastle devant intéresser les muqueuses oculaires ou nasales, la meilleure méthode demeure la vaccination individuelle, mais pour des raisons économiques et pratiques, les procédés de vaccination en masse sont le plus souvent mis en œuvre.
- Le vaccin est administré par voie intra nasale ou intraoculaire. Il peut être également administré par incorporation dans l'eau de boisson ou en vaccination par pulvérisation (aérosol). Les poussins en bonne santé peuvent être vaccinés dès le 1^{er} jour d'âge avec des vaccinations de rappel à la 3^{ème} ou à la 4^{ème} semaine.



Modalités de vaccination individuelle :

Pour remettre en solution le vaccin, introduire 2 ml d'eau minérale dans le flacon contenant 1000 doses de vaccin lyophilisé à l'aide d'une seringue montée d'une aiguille. Dès solubilisation complète du vaccin, agiter légèrement pour homogénéiser puis prélever la totalité du liquide et le remettre en solution dans un flacon contenant 50 ml d'eau minérale. Renouveler une fois la même opération afin de récupérer le vaccin qui reste dans le flacon et dans la seringue ayant servi au transfert, le vaccin solubilisé est alors prêt à l'emploi.

- Voie intranasale par trempage du bec des oiseaux

Reconstituer le vaccin dans 50 ml d'eau minérale dans un flacon à col large.

Tremper le bec jusqu'aux narines de façon à faire pénétrer la solution vaccinale dans les conduits nasaux.

- Voie oculaire:

Réhydrater le flacon de 1000 doses de vaccin dans 100 ml d'eau distillée. Utiliser une tétine compte goutte lavée et stérilisée dans l'eau bouillante pendant 10 min.

A l'aide de la tétine compte goutte, déposer une goutte de suspension vaccinale sur le globe oculaire, attendre jusqu'à ce que la goutte s'étale correctement.

Modalité de vaccination de masse

- Voie orale par incorporation dans l'eau de boisson :

Reconstituer le vaccin dans de l'eau fraîche et propre sans traces de chlore ou de tout autre désinfectant. Le nombre de doses vaccinales sera déterminé en fonction du nombre d'oiseaux à vacciner ; la prise dure une à deux heures qui suivent la préparation de la suspension vaccinale.

Pour s'assurer de l'abreuvement effectif de tous les oiseaux en 2 heures de temps, assoiffer les en retirant l'eau de boisson 2-3 heures avant la vaccination.

- Voie respiratoire par nébulisation :

Utiliser un dispositif de pulvérisation permettant d'obtenir une granulométrie des gouttelettes de 30-100 µm.

Réhydrater le flacon de 1000 doses du vaccin dans 150-200 ml d'eau distillée selon l'âge des oiseaux. Avant de procéder à la vaccination, il est recommandé de regrouper les oiseaux sur une surface relativement restreinte et d'éteindre le système de ventilation pendant un temps bref. Pulvériser le vaccin directement sur les oiseaux s'ils sont maintenus en cages.

PRECAUTIONS PARTICULIERES D'EMPLOI :

Ne vacciner que des oiseaux en bonne santé.

Le virus vaccinal peut diffuser à des oiseaux non vaccinés. Eviter de vacciner des élevages en contact ou voisins d'animaux non vaccinés.

UTILISATION EN PERIODE DE PONTE :

Le vaccin n'est pas indiqué pendant la période de ponte.



SURDOSAGE (SYMPTOMES, CONDUITE D'URGENCES, ANTIDOTES) SI NECESSAIRE :

Aucun effet indésirable n'a été constaté après administration de 10 fois la dose de vaccin.

INTERACTIONS MEDICAMENTEUSES EVENTUELLES :

Aucune information n'est disponible sur l'innocuité et l'efficacité de l'association de ce vaccin avec un autre médicament vétérinaire. En conséquence, la décision d'utiliser ce vaccin avant ou après un autre médicament vétérinaire doit être prise au cas par cas.

EFFETS SECONDAIRES :

Le vaccin utilisé selon les instructions recommandées n'induit aucun effet secondaire

PRECAUTIONS PARTICULIERES DE CONSERVATION :

Conserver et transporter le vaccin à une température comprise entre +2°C et +8°C, à l'abri de la lumière. Ne pas congeler

TEMPS D'ATTENTE :

21 jours.

DELAI DE VALIDITE :

Flacon non entamé : 24 mois

2 heures après ouverture du flacon et reconstitution du vaccin : mise en suspension

FORME PHARMACEUTIQUE :

Lyophilisat pour suspension orale, oculaire, nasale, nébulisation.

PRESENTATION :

Flacons en verre de 1000 doses. Boîte de 10 flacons de 1000 doses.